

**ASS BIARRITZ CULTURE**

Place des Résistants  
64200 BIARRITZ

-:-

**Documents comptables de synthèse  
au 31 décembre 2014**

<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>2</b>
ATTESTATION	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Bilan détaillé	6
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Compte de résultat détaillé	12
<b>ANNEXE</b>	<b>15</b>
Règles et méthodes comptables	16
Faits caractéristiques	18
Notes sur le bilan	19
Notes sur le compte de résultat	25
Autres informations	26
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	<b>27</b>
Soldes intermédiaires de gestion	28
Dossier de gestion	29
<b>LIASSE FISCALE</b>	<b>36</b>
<b>Réductions et crédits d'impôts de l'exercice</b>	<b>62</b>
<b>Crédit d'impôt compétitivité et emploi</b>	<b>63</b>

# **COMPTES ANNUELS**

## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société

ASS BIARRITZ CULTURE

Pour l'exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euro
Total bilan	204 628
Chiffre d'affaires	195 514
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>30 796</b>

Fait à BAYONNE

Le 02/04/2015

Jérôme LAFITTE  
Expert Comptable

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2014	Net 31/12/2013
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 966	5 966		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 476	12 727	3 749	2 417
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	396		396	396
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>22 838</b>	<b>18 693</b>	<b>4 145</b>	<b>2 813</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	59 351		59 351	43 878
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	132 958		132 958	26 288
Charges constatées d'avance (3)	8 174		8 174	6 093
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>200 483</b>		<b>200 483</b>	<b>76 259</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>223 321</b>	<b>18 693</b>	<b>204 628</b>	<b>79 072</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2014	31/12/2013
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	-29 238	-29 415
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>30 796</b>	<b>178</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 558</b>	<b>-29 238</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	25 000	25 000
Provisions pour charges	44 985	44 235
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>69 985</b>	<b>69 235</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 424	16 801
Dettes fiscales et sociales	28 661	22 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>133 085</b>	<b>39 075</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>204 628</b>	<b>79 072</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	133 085	39 075
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - Logiciels	5 966		5 966	5 966
280500 - Amort.logicielsets logic.		5 966	-5 966	-5 966
	5 966	5 966		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
218110 - Agencements	4 651		4 651	4 651
218120 - Materiel de bureau	2 968		2 968	2 968
218300 - Materiel informatique	7 790		7 790	5 885
218400 - Materiel divers	1 067		1 067	1 067
281811 - Amort.agencements		4 651	-4 651	-4 651
281812 - Amort.materiel de bureau		3 540	-3 540	
281830 - Amort.informatiqueinfor.		4 535	-4 535	-7 503
	16 476	12 727	3 749	2 417
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
271800 - Souscription capital c.m.	396		396	396
	396		396	396
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>22 838</b>	<b>18 693</b>	<b>4 145</b>	<b>2 813</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
409800 - Fournisseurs - RRR à obtenir	20 045		20 045	
	20 045		20 045	
Personnel				
421100 - Personnel rémunération	148		148	
	148		148	
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - Etat impots s/benefices	1 944		1 944	2 926
	1 944		1 944	2 926
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - Tva sur immob	381		381	

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
445660 - Tva s/biens et sces	8 021		8 021	
445670 - Credit de tva a reporter	2 056		2 056	88
445712 - Tva a 5.5 %				4
445830 - Remb. de tva demande	12 000		12 000	33 500
445860 - Tva s/fact.non parvenues	3 656		3 656	760
	26 114		26 114	34 352
Autres créances				
468700 - Produits a recevoir	11 100		11 100	6 600
	11 100		11 100	6 600
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
512140 - Credit mutuel	33 871		33 871	14 852
512141 - Livret credit mutuel	97 424		97 424	10 770
512142 - Credit mutuel / cb	1 224		1 224	430
531000 - Caisse	438		438	236
	132 958		132 958	26 288
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constat.d'avance	8 174		8 174	6 093
	8 174		8 174	6 093
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>200 483</b>		<b>200 483</b>	<b>76 259</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>223 321</b>	<b>18 693</b>	<b>204 628</b>	<b>79 072</b>



## Bilan détaillé

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel		
102100 - Fonds de dotation	-29 238	-29 415
	-29 238	-29 415
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>30 796</b>	<b>178</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 558</b>	<b>-29 238</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
151800 - Provision pour risques	25 000	25 000
	25 000	25 000
Provisions pour charges		
153000 - Provisions pour pensions et obligat	44 985	44 235
	44 985	44 235
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>69 985</b>	<b>69 235</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	76 058	12 180
408100 - Fournis.fact.a recevoir	28 365	4 622
	104 424	16 801
<i>Personnel</i>		
428200 - Conges a payer	7 481	2 559
	7 481	2 559
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Securite sociale	6 914	7 130
437110 - Assedic annecy	306	343
437200 - Audiens retraite	5 865	5 763
437400 - Fnas	409	390
437600 - Medecine du travail	138	128
437610 - Conges spectacles	727	566
437700 - Fcap	82	78
438200 - Charges sociales/cp	3 815	1 254
	18 256	15 651
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445660 - Tva s/biens et sces		98

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
445711 - Tva a 19.6 %		983
445713 - Tva a 2.10 %		69
		1 150
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - Etat autres ch. a payer	2 924	2 913
	2 924	2 913
Dettes fiscales et sociales	28 661	22 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>133 085</b>	<b>39 075</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>204 628</b>	<b>79 072</b>

## Compte de résultat

	31/12/2014	31/12/2013	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	170 996	205 981	-34 986	-16,98
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	24 518	8 923	15 595	174,78
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>195 514</b>	<b>214 904</b>	<b>-19 390</b>	<b>-9,02</b>
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	751 625	744 700	6 925	0,93
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	547	7 578	-7 030	-92,78
Autres produits				
<b>Total I</b>	<b>947 687</b>	<b>967 182</b>	<b>-19 495</b>	<b>-2,02</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	668 429	702 859	-34 430	-4,90
Impôts, taxes et versements assimilés	5 551	5 495	56	1,02
Salaires et traitements	145 687	137 183	8 504	6,20
Charges sociales	68 775	68 157	618	0,91
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	572	591	-18	-3,09
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provisi		1 572	-1 572	-100,00
Autres charges	23 709	24 276	-566	-2,33
<b>Total II</b>	<b>912 725</b>	<b>940 133</b>	<b>-27 408</b>	<b>-2,92</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>34 962</b>	<b>27 049</b>	<b>7 913</b>	<b>29,25</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faite</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)	1 220	1 299	-79	-6,09
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrer				
<b>Total V</b>	<b>1 220</b>	<b>1 299</b>	<b>-79</b>	<b>-6,09</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	238	394	-156	-39,65
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
<b>Total VI</b>	<b>238</b>	<b>394</b>	<b>-156</b>	<b>-39,65</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>981</b>	<b>904</b>	<b>77</b>	<b>8,55</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)</b>	<b>35 943</b>	<b>27 953</b>	<b>7 990</b>	<b>28,58</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2014	31/12/2013	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
771000 - Produits exceptionnels		25 294	-25 294	-100,00
772000 - Produits des exercices antérieurs	63		63	
	63	25 294	-25 232	-99,75
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>63</b>	<b>25 294</b>	<b>-25 232</b>	<b>-99,75</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
671200 - Amendes	17	48	-31	-64,88
672000 - Charges/ex antérieurs		6 758	-6 758	-100,00
	17	6 807	-6 790	-99,75
Sur opérations en capital				
675000 - Valeur nette comptable		2 287	-2 287	-100,00
		2 287	-2 287	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
687500 - Dotation prov pour risque	750	42 663	-41 913	-98,24
	750	42 663	-41 913	-98,24
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>767</b>	<b>51 757</b>	<b>-50 990</b>	<b>-98,52</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-705</b>	<b>-26 462</b>	<b>25 758</b>	<b>-97,34</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
695000 - Impôts s/les bénéfices	4 443	1 313	3 130	238,39
	4 443	1 313	3 130	238,39
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>948 969</b>	<b>993 775</b>	<b>-44 806</b>	<b>-4,51</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>918 173</b>	<b>993 597</b>	<b>-75 424</b>	<b>-7,59</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>30 796</b>	<b>178</b>	<b>30 618</b>	<b>NS</b>
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
707100 - Recettes atelier spectacles	410	0,21	568	0,26	-158	-27,83
707112 - Recettes spectacles 2.10 %	168 897	86,39	202 037	94,01	-33 140	-16,40
707115 - Recettes spectacle 5.5 %	1 689	0,86	3 376	1,57	-1 688	-49,99
	170 996	87,46	205 981	95,85	-34 986	-16,98
Production vendue						
708100 - Produits publicitaires	24 518	12,54	8 923	4,15	15 595	174,78
	24 518	12,54	8 923	4,15	15 595	174,78
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
744000 - Subventions d'exploitatio	660 000	337,57	660 000	307,11		
745000 - Autres subventions	91 625	46,86	84 700	39,41	6 925	8,18
	751 625	384,44	744 700	346,53	6 925	0,93
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante						
791100 - Remboursement charges			5 017	2,33	-5 017	-100,00
791200 - Remboursements divers	386	0,20	561	0,26	-175	-31,20
791600 - Transfert de charges	162	0,08	2 000	0,93	-1 839	-91,92
	548	0,28	7 578	3,53	-7 030	-92,77
<b>Total</b>	<b>947 687</b>	<b>484,72</b>	<b>967 182</b>	<b>450,05</b>	<b>-19 495</b>	<b>-2,02</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
604110 - Achats de spectacles	347 977	177,98	357 128	166,18	-9 151	-2,56
604111 - Frais accessoires spect.	22 587	11,55	29 066	13,52	-6 479	-22,29
604120 - Parcours culturel	5 182	2,65	7 111	3,31	-1 929	-27,13
604130 - Achats prestations pour spectacl	91 292	46,69	105 244	48,97	-13 952	-13,26
606100 - Edf-gdf-eau	858	0,44	836	0,39	22	2,58
606300 - Achats fournitures divers	196	0,10	448	0,21	-252	-56,28
606310 - Achats manifestations	704	0,36	518	0,24	185	35,79
606350 - Informatique	1 271	0,65	606	0,28	665	109,66
606400 - Fournit.bureau	2 164	1,11	2 479	1,15	-315	-12,71
606410 - Imprimés billets manifes.	3 891	1,99	6 051	2,82	-2 160	-35,70
613200 - Locations de salles	21 127	10,81	31 083	14,46	-9 956	-32,03
613210 - Locations immobilières	7 438	3,80	7 535	3,51	-96	-1,28
613800 - Locations spécifiques	42 428	21,70	50 564	23,53	-8 136	-16,09
613810 - Location voiture	3 693	1,89	5 516	2,57	-1 823	-33,04
613820 - Location photocopieur	1 260	0,64	1 260	0,59		
615200 - Entretien locaux	3 636	1,86	3 598	1,67	38	1,06
615500 - Entretien matériel	1 104	0,56	1 812	0,84	-708	-39,06
616000 - Primes d'assurances	8 542	4,37	8 311	3,87	230	2,77
616500 - Assurances manifestations	990	0,51	900	0,42	90	10,00
618100 - Documentation générale	952	0,49	850	0,40	102	11,98
622100 - Honoraires	24 756	12,66	13 298	6,19	11 458	86,16
622110 - Honoraires artistiques	2 158	1,10	3 038	1,41	-880	-28,98
623100 - Annonces et insertions	4 434	2,27	4 090	1,90	344	8,41
623400 - Cadeaux fleurs prix	162	0,08	203	0,09	-41	-20,17

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
623800 - Pub.promotion	46 927	24,00	40 816	18,99	6 110	14,97
625100 - Voyages et déplacements	5 132	2,63	5 008	2,33	124	2,48
625110 - Defraiemnts artistes	1 110	0,57	1 138	0,53	-28	-2,43
625600 - Missions reception heberg	7 645	3,91	4 090	1,90	3 555	86,92
626300 - Affranchissement	3 825	1,96	4 453	2,07	-628	-14,10
626500 - Telephone	3 692	1,89	4 180	1,95	-488	-11,67
628100 - Cotation	1 298	0,66	1 628	0,76	-330	-20,27
	668 429	341,88	702 859	327,06	-34 430	-4,90
<b>Total</b>	<b>668 429</b>	<b>341,88</b>	<b>702 859</b>	<b>327,06</b>	<b>-34 430</b>	<b>-4,90</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>279 258</b>	<b>142,83</b>	<b>264 323</b>	<b>123,00</b>	<b>14 935</b>	<b>5,65</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - Taxe apprentissage	899	0,46	916	0,43	-17	-1,87
631300 - Formation continue	2 025	1,04	1 997	0,93	28	1,38
635110 - Cotation foncière des entrepris	965	0,49	1 308	0,61	-343	-26,22
637800 - Retenue a la source	1 663	0,85	1 274	0,59	389	30,54
	5 551	2,84	5 495	2,56	56	1,02
Salaires et Traitements						
641000 - Appointements	99 373	50,83	98 938	46,04	435	0,44
641200 - Conges payes	4 922	2,52	2 217	1,03	2 706	122,05
641300 - Rémunérations du personnel arti	33 891	17,33	32 828	15,28	1 063	3,24
641400 - Indem.et autres frais de personn	7 500	3,84	3 200	1,49	4 300	134,38
	145 687	74,51	137 183	63,83	8 504	6,20
Charges sociales						
645000 - Charges sociales	68 923	35,25	67 597	31,45	1 326	1,96
645200 - Charges sociales artistes			47	0,02	-47	-100,00
645800 - Tickets restaurants	3 678	1,88	3 666	1,71	12	0,33
645850 - Charges sociales/cp	2 561	1,31	1 086	0,51	1 475	135,79
649000 - Crédit impôt compétitivité	-6 387	-3,27	-4 239	-1,97	-2 148	50,67
	68 775	35,18	68 157	31,72	618	0,91
Amortissements et provisions						
681120 - Dot immob corpo.	572	0,29	591	0,27	-18	-3,09
681500 - Dot. prov. risques & ch. exploit.			1 572	0,73	-1 572	-100,00
	572	0,29	2 163	1,01	-1 590	-73,53
Autres charges						
651600 - Droits d'auteurs et redevance pr	23 705	12,12	24 276	11,30	-571	-2,35
658000 - Charges diverses gestion coura	4				4	
	23 709	12,13	24 276	11,30	-566	-2,33
<b>Total</b>	<b>244 296</b>	<b>124,95</b>	<b>237 274</b>	<b>110,41</b>	<b>7 022</b>	<b>2,96</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>34 962</b>	<b>17,88</b>	<b>27 049</b>	<b>12,59</b>	<b>7 913</b>	<b>29,25</b>
Produits financiers						
761000 - Produits financiers	1 220	0,62	1 299	0,60	-79	-6,09
	1 220	0,62	1 299	0,60	-79	-6,09
Charges financières						
661000 - Frais financiers	238	0,12	394	0,18	-156	-39,65
	238	0,12	394	0,18	-156	-39,65
<b>Résultat financier</b>	<b>981</b>	<b>0,50</b>	<b>904</b>	<b>0,42</b>	<b>77</b>	<b>8,55</b>

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>35 943</b>	<b>18,38</b>	<b>27 953</b>	<b>13,01</b>	<b>7 990</b>	<b>28,58</b>
Produits exceptionnels						
771000 - Produits exceptionnels			25 294	11,77	-25 294	-100,00
772000 - Produits des exercices antérieur	63	0,03			63	
	63	0,03	25 294	11,77	-25 232	-99,75
Charges exceptionnelles						
671200 - Amendes	17	0,01	48	0,02	-31	-64,88
672000 - Charges/ex antérieurs			6 758	3,14	-6 758	-100,00
675000 - Valeur nette comptable			2 287	1,06	-2 287	-100,00
687500 - Dotation prov pour risque	750	0,38	42 663	19,85	-41 913	-98,24
	767	0,39	51 757	24,08	-50 990	-98,52
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-705</b>	<b>-0,36</b>	<b>-26 462</b>	<b>-12,31</b>	<b>25 758</b>	<b>-97,34</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts s/les bénéfices	4 443	2,27	1 313	0,61	3 130	238,39
	4 443	2,27	1 313	0,61	3 130	238,39
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>30 796</b>	<b>15,75</b>	<b>178</b>	<b>0,08</b>	<b>30 618</b>	<b>NS</b>

**ANNEXE**



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS BIARRITZ CULTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 204 628 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 796 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

**Règles et méthodes comptables****Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet, pour partie, d'une mention dans la présente annexe et pour le complément d'une comptabilisation en provisions.

**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2014 a été constaté pour un montant de 6 387 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Dans le cadre du Droit individuel à la formation, les trois salariées ont cumulées 360 heures.

Le montant des indemnités de fin de carrière s'élève au 31 décembre 2014 à 44 985 euros.

Le montant de l'engagement concernant les exercices antérieurs soit 42 663 €, a été comptabilisé en charges exceptionnelles.

Le complément de dotation des indemnités de fin de carrière a été comptabilisé en dotation pour provision et risque pour 750€.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 966			5 966
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 966</b>			<b>5 966</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	7 619			7 619
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 952	1 904		8 857
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>14 571</b>	<b>1 904</b>		<b>16 476</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	396			396
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>396</b>			<b>396</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>20 933</b>	<b>1 904</b>		<b>22 838</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 966			5 966
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 966</b>			<b>5 966</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 651			4 651
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 503	572		8 076
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12 154</b>	<b>572</b>		<b>12 727</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 120</b>	<b>572</b>		<b>18 693</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 67 525 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	59 351	59 351	
Capital souscrit - appelé, non versé	8 174	8 174	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>67 525</b>	<b>67 525</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	20 045
Produits à recevoir	11 100
<b>Total</b>	<b>31 145</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	44 235	750			44 985
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	25 000				25 000
<b>Total</b>	<b>69 235</b>	<b>750</b>			<b>69 985</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		750			

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 133 085 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	104 424	104 424		
Dettes fiscales et sociales	28 661	28 661		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>133 085</b>	<b>133 085</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.a recevoir	28 365
Conges a payer	7 481
Charges sociales/cp	3 815
Etat autres ch. a payer	2 924
<b>Total</b>	<b>42 585</b>



**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	8 174		
<b>Total</b>	<b>8 174</b>		

**Notes sur le compte de résultat****Résultat exceptionnel**

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	17	
Provisions pour risques et charges	750	
Produit exceptionnels		63
<b>TOTAL</b>	<b>767</b>	<b>63</b>

**Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 44 985 Euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 750 Euro

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous forme d'une provision.

**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. D'un montant de 6 387 Euro, il sera affecté au soutien des mesures suivantes (répartition faite en Euro) :

	% affecté
Soutien du fonds de roulement	6 387

# **DOSSIER DE GESTION**

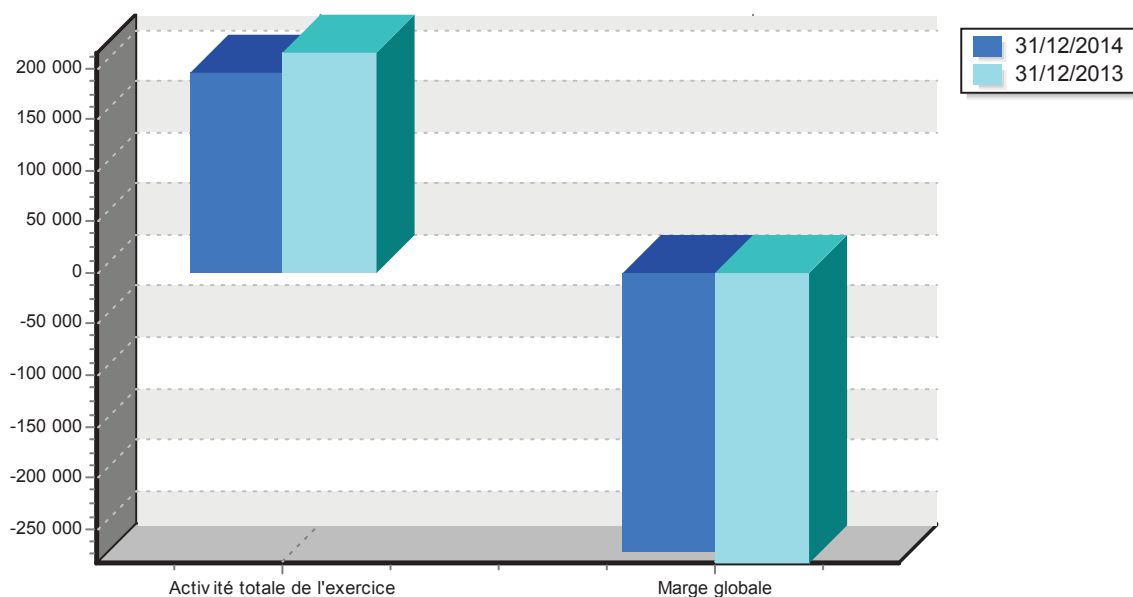
## Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	170 996	100,00	205 981	100,00	-34 986	-16,98
Coût d'achats marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>170 996</b>	<b>100,00</b>	<b>205 981</b>	<b>100,00</b>	<b>-34 986</b>	<b>-16,98</b>
Production vendue	24 518	100,00	8 923	100,00	15 595	174,78
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	467 037	NS	498 549	NS	-31 512	-6,32
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>-442 519</b>	<b>NS</b>	<b>-489 626</b>	<b>NS</b>	<b>47 107</b>	<b>-9,62</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>195 514</b>	<b>100,00</b>	<b>214 904</b>	<b>100,00</b>	<b>-19 390</b>	<b>-9,02</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>-271 523</b>	<b>-138,88</b>	<b>-283 645</b>	<b>-131,99</b>	<b>12 121</b>	<b>-4,27</b>
Autres achats et charges externes	201 392	103,01	204 310	95,07	-2 918	-1,43
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-472 915</b>	<b>-241,88</b>	<b>-487 955</b>	<b>-227,06</b>	<b>15 040</b>	<b>-3,08</b>
Subventions d'exploitation	751 625	384,44	744 700	346,53	6 925	0,93
Impôts, taxes et verst assimilés	5 551	2,84	5 495	2,56	56	1,02
Charges de personnel	214 463	109,69	205 340	95,55	9 122	4,44
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>58 696</b>	<b>30,02</b>	<b>45 910</b>	<b>21,36</b>	<b>12 786</b>	<b>27,85</b>
Reprises s/ charges et Transferts	547	0,28	7 578	3,53	-7 030	-92,78
Autres produits						
Dot. amortissements et provisions	572	0,29	2 163	1,01	-1 590	-73,53
Autres charges	23 709	12,13	24 276	11,30	-566	-2,33
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>34 962</b>	<b>17,88</b>	<b>27 049</b>	<b>12,59</b>	<b>7 913</b>	<b>29,25</b>
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	1 220	0,62	1 299	0,60	-79	-6,09
Charges financières	238	0,12	394	0,18	-156	-39,65
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>35 943</b>	<b>18,38</b>	<b>27 953</b>	<b>13,01</b>	<b>7 990</b>	<b>28,58</b>
Produits exceptionnels	63	0,03	25 294	11,77	-25 232	-99,75
Charges exceptionnelles	767	0,39	51 757	24,08	-50 990	-98,52
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-705</b>	<b>-0,36</b>	<b>-26 462</b>	<b>-12,31</b>	<b>25 758</b>	<b>-97,34</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	4 443	2,27	1 313	0,61	3 130	238,39
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>30 796</b>	<b>15,75</b>	<b>178</b>	<b>0,08</b>	<b>30 618</b>	<b>NS</b>

## Dossier de gestion

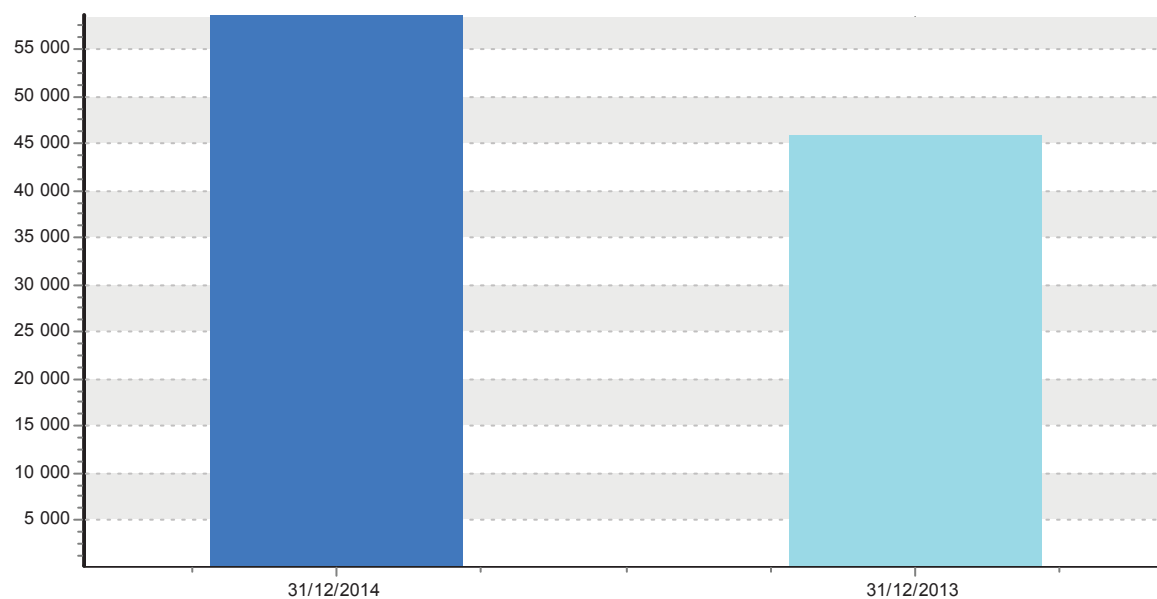
## Activité et marge

	31/12/2014	%	31/12/2013	%
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>170 996</b>	<b>100,00</b>	<b>205 981</b>	<b>100,00</b>
Achats de marchandises Variation de stocks <b>Coût d'achat des marchandises</b>				
<b>Marge commerciale</b>	<b>170 996</b>	<b>100,00</b>	<b>205 981</b>	<b>100,00</b>
Production vendue Production stockée Production immobilisée <b>Production de l'exercice</b>	<b>24 518</b>	<b>100,00</b>	<b>8 923</b>	<b>100,00</b>
Achats matières et consommables Variation de stocks Sous-Traitance <b>Coût de production</b>	<b>467 037</b>	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	<b>498 549</b>	<b>&gt;&gt;&gt;</b>
<b>Marge de production</b>	<b>-442 519</b>	<b>&gt;&gt;&gt;</b>	<b>-489 626</b>	<b>&gt;&gt;&gt;</b>
<b>Activité totale de l'exercice</b>	<b>195 514</b>	<b>100,00</b>	<b>214 904</b>	<b>100,00</b>
<b>Marge globale</b>	<b>-271 523</b>	<b>-138,88</b>	<b>-283 645</b>	<b>-131,99</b>



## Dossier de gestion

## Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation

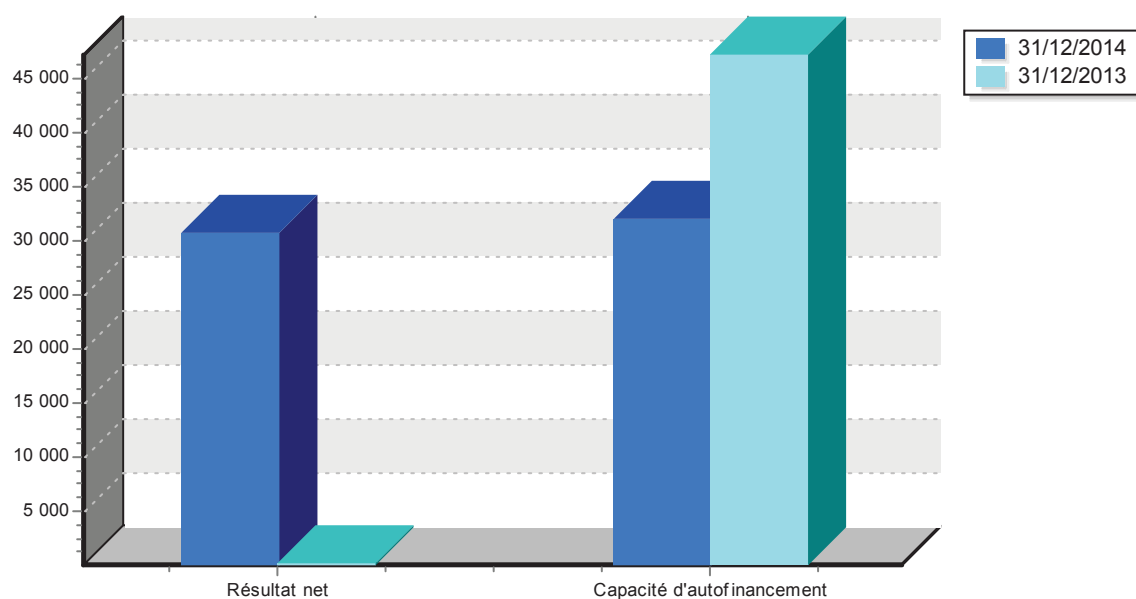


## Capacité d'autofinancement

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>58 696</b>	<b>45 910</b>
+ Transfert de charges	547	7 578
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	23 709	24 276
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	1 220	1 299
- Charges financières	238	394
+ Produits exceptionnels	63	25 294
- Charges exceptionnelles	17	6 807
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	4 443	1 313
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>32 118</b>	<b>47 291</b>

## Dossier de gestion

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Résultat net</b>	<b>30 796</b>	<b>178</b>
+ Dotations aux amortissements	572	591
+ Dotations aux provisions	750	44 235
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		2 287
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>32 118</b>	<b>47 291</b>





## Dossier de gestion

## Tableau de financement

	Ressources	Emplois
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	32 118	
- Réduction des fonds propres		
<b>Autofinancement disponible</b>	<b>32 118</b>	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
<b>Total des ressources</b>	<b>32 118</b>	
<b>EMPLOIS</b>		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		1 904
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
<b>Total des emplois</b>		<b>1 904</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>	<b>30 214</b>	

	31/12/2014	31/12/2013	Besoins	Dégagements
<b>Variation des actifs</b>				
Autres créances	59 351	43 878	15 473	
Comptes de régularisation	8 174	6 093	2 081	
<b>Variation des dettes</b>				
Fournisseurs, comptes rattachés	104 424	16 801		87 622
Dettes fiscales et sociales	28 661	22 274		6 387
<b>Dégagement net de fonds de roulement</b>				<b>76 456</b>
Variation de la trésorerie active	132 958	26 288	106 670	
<b>Variation nette de trésorerie</b>			<b>106 670</b>	
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>			<b>30 214</b>	

## Dossier de gestion

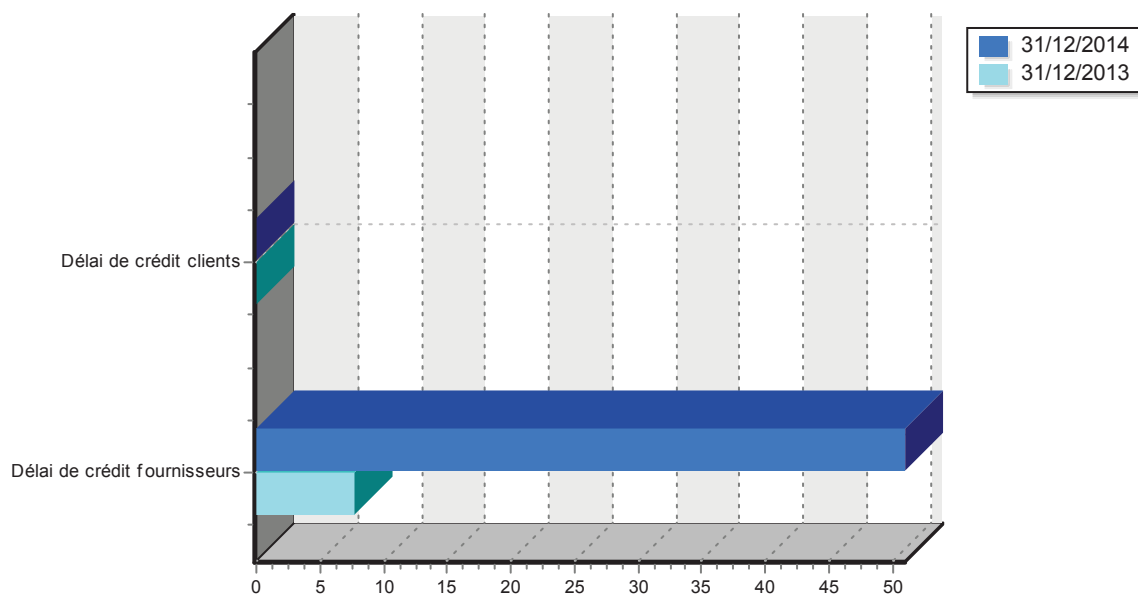
### Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
<b>Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :</b>	<b>30 796</b>	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	1 322	
<b>Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation</b>	<b>32 118</b>	
<b>Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :</b>		
<b>Mais votre entreprise doit financer :</b>		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		1 904
<b>Total des besoins de financement de l'exercice</b>		<b>1 904</b>
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	26 288	
<b>A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :</b>	<b>56 502</b>	
<b>Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :</b>		
Augmentation des autres créances		17 554
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	87 622	
Augmentation des dettes fiscales et sociales	6 387	
<b>Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation</b>	<b>76 456</b>	
<b>La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :</b>	<b>132 958</b>	

## Dossier de gestion

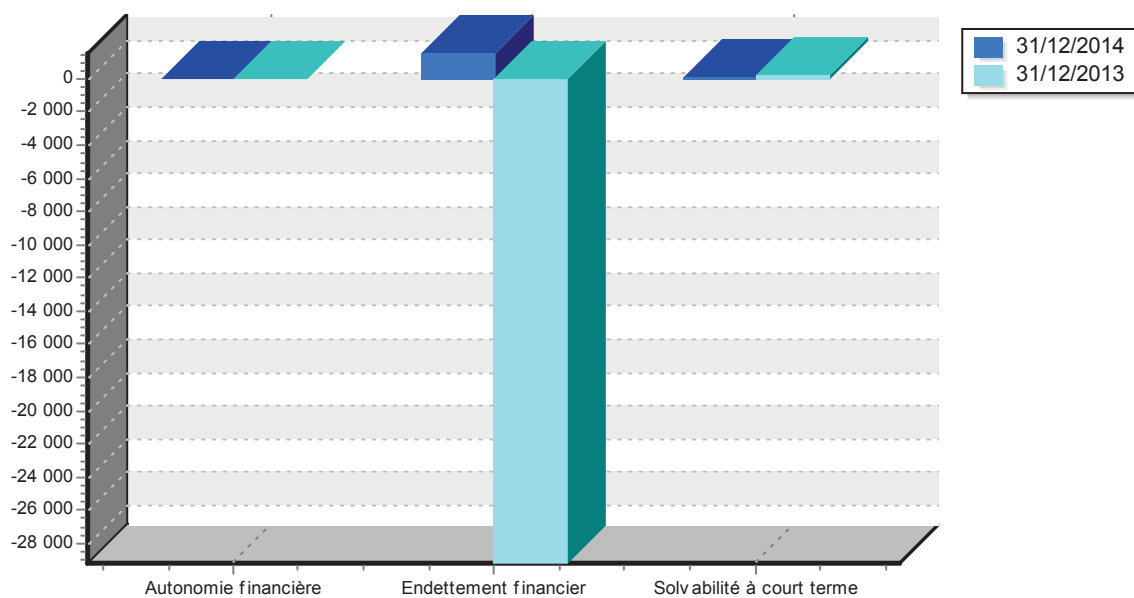
## Ratios

	31/12/2014	31/12/2013	Evolution
<b>CYCLE D'EXPLOITATION</b>	<b>12 mois</b>	<b>12 mois</b>	
<b>Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	
-----			
Coût d'achat	N/A	N/A	
<b>Délai de crédit clients (exprimé en jours)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances clients x nombre de jours	0 x 12 x 30	N/A x 12 x 30	
-----			
C.A. TTC	204 066	222 077	
<b>Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)</b>	<b>51</b>	<b>8</b>	<b>43</b>
Dettes fournisseurs x nombre de jours	104 424 x 12 x 30	16 801 x 12 x 30	
-----			
Achats TTC	737 050	785 014	



## Dossier de gestion

	31/12/2014	31/12/2013	Variation
<b>STRUCTURE FINANCIERE</b>			
(exprimé en %)			
<b>Autonomie financière</b>	<b>0,77</b>	<b>-26,99</b>	<b>-102,84</b>
Capitaux propres	1 558	-29 238	
-----			
Total dettes	203 070	108 310	
<b>Endettement financier</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Emprunts	0	0	
-----			
Capitaux fixes	90 236	58 118	
<b>Solvabilité à court terme</b>	<b>150,64</b>	<b>195,16</b>	<b>-22,81</b>
Actif circulant - Stock	200 483 - 0	76 259 - 0	
-----			
Dettes hors emprunt	133 085	39 075	



**LIASSE FISCALE**



**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2014	et clos le	31/12/2014	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
ASS BIARRITZ CULTURE			
SIRET	3 8 2 7 1 4 0 1 2 0 0 0 3 8		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
Place des Résistants BP 30185 64200 BIARRITZ			

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires ( art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées  Activités de soutien au spectacle vivant  Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 15 %	25 176	Déficit	0	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
					PV exonérées art. 238quindecies		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>		

**D IMPUTATIONS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

**Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
SARL SOGECA 62 Avenue du 8 mai 1945 64100 BAYONNE  Tel : 0559422655	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 02/04/2015 Lieu : BIARRITZ
Tel :	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT ABEBERRY JAKES
	Signature :

## ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même a	Payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>	(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>	(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>	<b>Total (a à h)</b>	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	
			Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6				
1	2	3	4	5	6	7	8	

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>					
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
			TOYOTA	ANIMATION	NP

I DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>Place des Résistants 64200 BIARRITZ</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 8 2 7 1 4 0 1 2 0 0 0 3 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2014</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 966
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 475
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	396
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	22 837	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	59 350
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	132 957	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 174	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	200 482	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	223 320	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASS BIARRITZ CULTURE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	( 29 237)	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	30 795	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 558	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 000	
	Provisions pour charges	DQ	44 985	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	69 985	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	104 423	
	Dettes fiscales et sociales	DY	28 660	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	133 084	
	Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	204 627	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	133 084		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	170 995	FB		FC 170 995	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	24 518	FH		FI 24 518	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	<b>FJ</b>	<b>195 514</b>	<b>FK</b>		<b>FL 195 514</b>	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO 751 625	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 547	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						<b>FR 947 686</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 668 429	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 5 551	
	Salaires et traitements*					FY 145 687	
	Charges sociales (10)					FZ 68 775	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA 572
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
Autres charges (12)						GE 23 709	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						<b>GF 912 724</b>	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						<b>GG 34 961</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 1 219	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						<b>GP 1 219</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 238	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						<b>GU 238</b>	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						<b>GV 981</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						<b>GW 35 943</b>	

Désignation de l'entreprise <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	62	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	62	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	17	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	750	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	767	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 704 )	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise <b>(IX)</b>		HJ		
Impôts sur les bénéfices * <b>(X)</b>		HK	4 443	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	948 968	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	918 173	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	30 795	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	547	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	23 704	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		17		
Provisions pour risques et charges		750		
Produit exceptionnels			62	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ASS BIARRITZ CULTURE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	5 966	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	7 619	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	6 952	LC		LD	1 904	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
Avances et acomptes					LK		LL		LM			
TOTAL III					LN	14 571	LO		LP	1 904		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés				IP	396	IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV			
TOTAL IV				LQ	396	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	20 933	ØH		ØJ	1 904			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	LV		LW	5 966	IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	7 619	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	8 856	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
TOTAL III					IY		NG		NH	16 475	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C	396	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
TOTAL IV				I3		NJ		NK	396	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	22 837	ØM		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des certimes)\*

Cegid Group

Exercice N clos le : 31/12/2014

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>								Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporées		TOTAL II		PE	5 966	PF	PG	PH	5 966
Terrains		PI		PI		PJ	PK	PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PM		PN	PO	PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PR		PS	PT	PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PV		PW	PX	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		PZ		QA	QB	QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QD	4 651	QE	QF	QG	4 651
	Matériel de transport	QH		QH		QI	QJ	QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QL	7 503	QM	572	QN	8 075
	Emballages récupérables et divers	QP		QP		QR		QS	
TOTAL III		QU		QU	12 154	QV	572	QW	12 726
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON		ON	18 120	OP	572	OQ	18 692
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ASS BIARRITZ CULTURENéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	44 235	4Y 750	4Z 44 985
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D 5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J 5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T 5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	25 000	5W	5X 25 000	
<b>TOTAL II</b>	5Z	69 235	TV 750	TW TX 69 985	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C 6D
		– corporelles	6E	6F	6G 6H
		– titres mis en équivalence	02	03	04 05
		– titres de participation	9U	9V	9W 9X
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08 09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R 6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V 6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z 7A	
<b>TOTAL III</b>	7B		TY TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	69 235	UB 750	UC UD 69 985	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	UF	
	– financières		UG	UH	
	– exceptionnelles		UJ 750	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	148		148					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 944		1 944				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	26 113		26 113				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	31 145		31 145					
	Charges constatées d'avance		VS	8 174		8 174					
	<b>TOTAUX</b>			VT	67 524	VU	67 524	VV			
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	104 423		104 423						
Personnel et comptes rattachés		8C	7 481		7 481						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 255		18 255						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 924		2 924					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	133 084	VZ	133 084					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



Désignation de l'entreprise : <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>31/12/2014</u>			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA	30 795	
			de son conjoint						WB		
					moins part déductible*		à réintégrer :		WC		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		750		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	767
	Amendes et pénalités		WJ		17		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
			- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN		
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
						<b>TOTAL I</b>		WR	31 562		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY		
	Majoration d'amortissement*								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2		XF	
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3			
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		0V		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		1F			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé						Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI		XG	6 387
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>		XH	6 387		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		25 175		XJ			
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		25 175		XO			



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	<b>K4</b>		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	<b>K5</b>		
Déficits reportables (différence K4-K5)	<b>K6</b>		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	<b>YJ</b>		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	<b>YK</b>		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	<b>ZT</b>	11 296	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI *	<b>ZV</b>	<b>ZW</b>	
Provisions pour risques et charges *			
COMPLEMENT DOTATION IFC	<b>8X</b>	750	<b>8Y</b>
	<b>8Z</b>		<b>9A</b>
	<b>9B</b>		<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
	<b>9D</b>		<b>9E</b>
	<b>9F</b>		<b>9G</b>
	<b>9H</b>		<b>9J</b>
Charges à payer			
	<b>9K</b>		<b>9L</b>
	<b>9M</b>		<b>9N</b>
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	<b>YN</b>	750	<b>YO</b>
	↓	↓	↓
	ligne W1		ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS  
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

xu

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>												Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		0C			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		0D	177			Dividendes		- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves		0E				Autres répartitions			ZF	177		
							Report à nouveau			ZG			
	<b>TOTAL I</b>		0F	177			<b>TOTAL II</b>		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZH	177		
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)</b>													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>													
Exercice N :													
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier		(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier											YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus											YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance											YT	467 037
	— Locations, charges locatives et de copropriété		(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ			75 946	
	— Personnel extérieur à l'entreprise											YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	26 913
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV	
	— Autres comptes		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	1 298		ST			98 532	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											ZJ	668 429
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE											YW	965
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z			4 586	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052											YX	5 551
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée											YY	8 551
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	68 621
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *											0B	133 279
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *											0S	
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :			handicapés) :							YP	3	
	— Effectif affecté à l'activité artisanale											RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *											ZK	%
— Numéro du centre de gestion agréé *		XP								— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	Plus-values à 15%		JK	Plus-values à 0%		JL				
				Plus-values à 19%		JM	Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15%		JN	Plus-values à 0%		JO				
				Plus-values à 19%		JP	Imputations		JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨</b>							
<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩</b>			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
<b>CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪</b>							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
<b>A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME</b> (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
N-9					
TOTAL 2					
<b>B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS</b> Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ \*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>													Néant <input type="checkbox"/> *																							
Exercice ouvert le : <u>01/01/2014</u> et clos le : <u>31/12/2014</u> Durée en nombre de mois													12																							
<b>I Production de l'entreprise</b>																																				
Ventes de marchandises													OA	170 995																						
Production vendue – Biens													OB																							
Production vendue – Services													OC	24 518																						
Production stockée													OD																							
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation													OE																							
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial													OF	751 625																						
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun													OH																							
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée													OI	385																						
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés													OK																							
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante													OL																							
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation													XT																							
TOTAL 1													OM	947 525																						
<b>II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>																																				
Achats de marchandises (droits de douane compris)													ON																							
Variation de stocks (marchandises)													OO																							
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)													OP																							
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)													OQ																							
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances													OR	592 482																						
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.													OS																							
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée													OU																							
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun													OW	23 709																						
Abandons de créances à caractère commercial													OX																							
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante													OY																							
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.													OZ																							
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois													O9																							
TOTAL 2													OJ	616 192																						
<b>III Valeur ajoutée produite</b>																																				
Calcul de la Valeur Ajoutée													TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	331 333																				
<b>IV Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises</b>																																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)													SA	331 333																						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.																																				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE													EV	<input checked="" type="checkbox"/>																						
Chiffre d'affaires de référence CVAE													GX	195 899																						
Période de référence													GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	4	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	1	4		
Date de cessation													HR																							
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																																				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																																				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																																				

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2014

N° SIRET 3 8 2 7 1 4 0 1 2 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS BIARRITZ CULTURE

ADRESSE (voie) Place des Résistants

CODE POSTAL 64200

VILLE BIARRITZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032









## Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

	<b>REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE</b>	<b>2069RCI</b>
--	---	----------------

Au titre de l'année N

Désignation, adresse et n° siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé ASS BIARRITZ CULTURE Place des Résistants BP 30185 64200 BIARRITZ 38271401200038	Néant	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire <input checked="" type="checkbox"/>

**CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES**

Crédit d'impôt	Montant

**CREANCES REPORTABLES**

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	6 387
<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	106 456
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

**CREANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE**

Crédit d'impôt	Montant

**PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts )**

--

(article 244 quater C du CGI)



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2079-CICE-SD

Dépenses engagées  
au titre de 2014

## CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

**Nouveauté : Un nouveau tableau n° 2069-RCI, annexé à la déclaration de résultat, permet aux entreprises de déclarer tous leurs crédits d'impôt. Si vous déclarez le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi sur l'imprimé n°2069-RCI-SD vous êtes dispensés du dépôt de la déclaration n°2079-CICE-SD. Le présent formulaire vous permet de calculer votre crédit et sera transmis à l'administration fiscale uniquement en cas de demande d'information.**

VOUS POUVEZ TELE-DECLARER CE FORMULAIRE EN UTILISANT LA PROCEDURE EDI-TDFC. POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA TELEDECLARATION, VEUILLEZ CONSULTER LE PORTAIL FISCAL WWW.IMPOTS.GOUV.FR, RUBRIQUE "PROFESSIONNELS"

Exercice ouvert le	01/01/2014	Clos le	31/12/2014
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
	38271401200038
ASS BIARRITZ CULTURE Place des Résistants BP 30185 64200 BIARRITZ	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	<input type="checkbox"/>	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2014	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaire (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année) <sup>1</sup>	1	106 456
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	6 387
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail <sup>2</sup> (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers)	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10 %)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	6 387
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	6 387

<sup>1</sup> Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

<sup>2</sup> Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.



## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

## II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance <sup>3</sup> en germe <sup>3</sup> cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) × ③ X
<b>TOTAL</b>				7

## III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance <sup>3</sup> en germe <sup>3</sup> cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) × ③ X
<b>TOTAL</b>				

## IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

## IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

## Cas général

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	6 387
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement <sup>3</sup>	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : – le résultat du calcul (ligne 8 – ligne 9) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 8 – ligne 9) est négatif ou égal à zéro	10	6 387
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	6 387

## Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n°2079–CICE–SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 14 : – le résultat du calcul (ligne 12 – ligne 13) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 12 – ligne 13) est négatif ou égal à zéro	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14	15	

<sup>3</sup> Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance perçue.

**IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :**

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	6 387

**IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu :** reporter le montant du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO (case 8TL ou 8UW).

**IV-4. Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit (hors préfinancement) :**

Solde de la créance non imputée sur l'impôt dont la mobilisation sera demandée	18	
--	----	--

*Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFl) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).*